



L'an deux mille vingt-cinq et le cinq avril à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 31 mars 2025

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	9
Procuration	1
Votants	10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc, RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Absents : JOSSINET Gaëlle

Procurations : JOSSINET Gaëlle (procuration à PONCELET Jean-Marie)

Vote :

Pour : 9

Abstention : 1

Contre : 0

PARTICIPATION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE L'ESPEROU ANNEE 2025

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget de la commune pour l'année 2025 et propose que la participation au fonctionnement du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou soit maintenue comme en 2024 à 107 000€ en prévision des dépenses d'investissement concernant des travaux d'aménagement de la traversée du hameau.

Le montant proposé est le suivant :

Chapitre/Article	Nom	Montant versé 2024	Montant proposé 2025
65			
65561	SIA ESPEROU	107 000€	107 000€

Après délibération le conseil municipal approuve la dépense de participation au SIAE et charge Madame le Maire de verser la participation votée.

Fait et délibéré en Mairie, le 05 avril 2025

Mme le Maire
Irène LEBEAU

